



DECISION N°032/D/FEICOM/DG DU 09 OCT 2024

Pour l'acquisition des ordinateurs au FEICOM.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

24/N°039/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SBAS/SMA/WSSS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur AKOA PHILIPPE CAMILLE, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2024 du 13 aout 2024 en procédure d'urgence pour l'acquisition des ordinateurs par le FEICOM.

D E C I D E:

Article 1er : La société ETS MANO VENDE, BP : 1685 Yaoundé-Cameroun, TÉL : (237) 6 651 98 28 78 est déclarée adjudicataire à l'Appel d'Offres visé supra, pour un montant de quatre-vingt-neuf millions huit cent trente et un mille vingt-cinq (89 831 025) francs CFA TTC. Elle compte exécuter le Marché dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

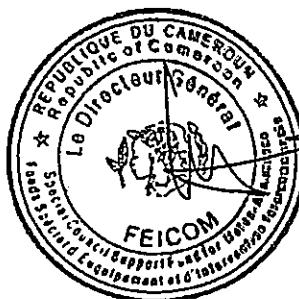
Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Yaoundé, le 09 OCT 2024

AMPLIATIONS :

- ✓ MINMAP;
- ✓ ARMP;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO;
- ✓ AFFICHAGE.



Philippe Camille Ollou
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE